

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7286924701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7286924701>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 avril 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **17 - CHARENTE MARITIME**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MEDIS en date du 30 mars 2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MAYA,

SIEGE SOCIAL : 180 B route de Semussac, MEDIS (17600)

OBJET : L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société ; l'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires ; la conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés ; le cas échéant, la vente, l'échange, l'apport et l'arbitrage, de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la Société, à condition de respecter strictement le caractère civil de la Société.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE :

- Monsieur Pascal POULAIN, demeurant 180B route de Semussac, MEDIS (17600),

- Madame Catherine POULAIN, demeurant 11 quai Jean Mounès, Le Port du Collet, LES MOUTIERS EN RETZ (44760),

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois

quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Pour avis, la gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

